



ON A AIMÉ
Lancement de SOLAMAD

PAGE
18



CADRE DE VILLE

PAGE
11

La Madeleine, prise en exemple au plan national !



ACTUS CITÉ

PAGE
15

Répondez au questionnaire sur les outils de communication.

NOËL S'INVITE EN VILLE !

Notre dossier du mois

PAGE
04



LA MAGIE DE NOËL S'INVITE À LA MADELEINE !

Notre dossier du mois.

PAGE
16

ACTUS CITÉ

Les nouvelles dispositions sanitaires

PAGE
22

INFOS PRATIQUES

Monoxyde de carbone,
adoptez les bons gestes.

CULTURE ET SORTIES

Simon Fache à la Chaufferie Huet !



Photo : Christophe Kwiatkowski

PAGE
9

CADRE DE VILLE

PAGE
12

Pensez à renouveler votre
carte de stationnement.



ON A AIMÉ

L'arrivée de 73 nouveaux
arbres à La Madeleine !



PAGE
17

VIVRE ET TRAVAILLER

Soutien aux commerces, la Ville mobilisée !



PAGE
20

www.ville-lamadeleine.fr
mairie@ville-lamadeleine.fr



Le mois de décembre est traditionnellement un temps de partage, de fêtes et de retrouvailles familiales.

Cette année, nous savons que le contexte sanitaire, et les contraintes qu'il nous impose, pèseront lourdement sur ce temps que nous attendons et que nous affectionnons tous.

Car si l'année 2020 se termine, nous n'en avons pas encore terminé avec le Coronavirus.

Pour en venir à bout, et dans l'attente d'un vaccin, nous n'avons pas d'autre choix que de nous montrer, encore et toujours, individuellement et collectivement, prudents et solidaires.

A chacune et chacun, je souhaite des fêtes de fin d'année pleines de joies, de douceur et de bienveillance.

Très sincèrement



Sébastien Lepretre sur le toit de la tribune du stade Carpentier, pour la pose des premiers panneaux photovoltaïques du plan SOLAMAD - Voir page 18.

MAGdeleine - Décembre 2020
14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Véronique GARCIN - Caroline MONTESINOS
Clément CARRÉ (Service Communication).
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement
par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 95





Vitrine de Noël située au Millénaire, 35 rue Saint-Joseph.

LA MAGIE DE NOËL

s'invite à La Madeleine !

C'est un Noël un peu particulier que nous nous apprêtons à fêter cette année. Les contraintes sanitaires appliquées pour lutter contre la circulation du covid-19 obligent malheureusement à annuler les traditionnelles animations proposées à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour pouvoir se plonger, malgré tout, dans la magie de Noël, la Ville de La Madeleine a décidé de renforcer ses décorations, d'organiser des jeux et concours et d'adapter ses services, afin de maintenir l'esprit de fête et de solidarité propre à cette période.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes, soyez prudents et prenez soin de vous... et des autres !

Décorations et yeux illuminés !

Les enfants ne manquent pas de prendre une pause devant chacun d'eux, les yeux écarquillés et le visage émerveillé. Quant aux adultes, ils ne restent assurément pas insensibles à la magie de Noël que font naître ces automates, prenant vie chaque nuit de ce mois de décembre.

Afin d'animer ses rues pour les fêtes de fin d'année, la Ville de La Madeleine a décidé d'installer quatre univers animés dans, ou sur, ses équipements municipaux.

Ainsi, dans la vitrine de l'extension du Millénaire (35 rue Saint-Joseph), vous découvrirez un monde gourmand fait

de bonhommes en pain d'épices et de sucres d'orge géants.

Les vitrines de la Médiathèque (72 rue Gambetta), ont quant à elles fait place à la douceur et la poésie. Des petits et grands ours blancs s'y sont installés aux côtés de biches, cerfs et lynx boréaux !

Bienvenue sur la banquise de la terrasse de la piscine (165 rue du Général de Gaulle) ! Ici, ce sont les pingouins et les ours blancs qui amusent les passants.

Enfin, sur le balcon de l'Hôtel de Ville trônent fièrement les casse-noisettes, des lutins farceurs, des rennes espiègles et, évidemment... le Père-Noël !



Vitrine de Noël de la Médiathèque

Un Noël, DEUX CONCOURS !

Cette année, pour fêter Noël, la Ville de La Madeleine organise pour la première fois deux jeux concours !

- LES MOTS FLÉCHÉS DE NOËL :

Spécialement conçue pour les enfants, la grille de mots fléchés "spéciale Noël à La Madeleine", s'inspire des nouvelles décorations lumineuses animées installées dans les équipements municipaux (voir p.4).

Le concours est ouvert aux enfants âgés de 6 à 12 ans.

Comment participer ?

Réponds aux 9 questions posées au sujet des décorations lumineuses. Certaines réponses se trouvent dans ce magazine, mais pour pouvoir répondre à toutes, il faudra te rendre devant chacune des installations et bien les observer. Une fois les réponses trouvées, reporte-les dans la grille portant les numéros des questions correspondantes, le mot mystère s'affichera alors ! Il ne te restera qu'à indiquer tes coordonnées, découper le coupon, et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 3 janvier**.

Le gagnant sera tiré au sort parmi les grilles correctement remplies, avant le 17 janvier, et remportera une trottinette et une box Cadopac (lots offerts par l'UCAP).

- CONCOURS PHOTOS "MON BEAU SAPIN MADELEINOIS" :

La magie de Noël se trouve aussi à l'intérieur de chaque foyer ! Vous avez créé, décoré, habillé votre sapin avec soin et application. Une "œuvre" réalisée seul(e) ou peut-être en famille, dont vous êtes évidemment tous fiers et qui transporte votre salon dans une ambiance de fête.

Vous souhaitez partager votre réalisation et participer au concours photos organisé par la Ville ? Envoyez-nous la photo de votre beau sapin, traditionnel ou en version zéro déchet, tous les sapins sont acceptés !

Pour participer, envoyez votre photo jusqu'au 23 décembre :

- via la messagerie de la page Facebook de la Ville,
- via le formulaire dédié sur le site de la Ville,
- ou via la messagerie du compte twitter de la Ville.

Le propriétaire du sapin gagnant remportera une trottinette et une box Cadopac (lots offerts par l'UCAP).

MOTS FLÉCHÉS DE NOËL

Jeu concours de La Madeleine

- 1 - Quel est le métier de l'ours blanc situé au Millénaire ?
- 2 - Quel animal tient un gland dans ses pattes ?
- 3 - Quels animaux se trouvent à côté des ours polaires sur la banquise ?
- 4 - Quels personnages portent des cadeaux ?
- 5 - En quoi sont faits les personnages du Millénaire ?
- 6 - Qui joue à cache-cache à la Médiathèque ?
- 7 - Sur quoi grimpent les trois ours blancs à la Médiathèque ?
- 8 - Combien de bâtiments sont décorés ?
- 9 - Où se trouve le Père-Noël ?

Indice mot mystère : Ensemble de lumières émergeant petits et grands

ÉCRIS ICI LE MOT MYSTÈRE :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : / / / /

Les informations personnelles collectées seront conservées le temps nécessaire à la finalité du traitement.

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE-NOËL

La boîte aux lettres du Père-Noël est installée dans le hall d'entrée de la mairie. Décorée par les enfants de l'accueil périscolaire des mercredis à l'école Kléber, la boîte est prête à recevoir les courriers des petits Madeleinois, qui seront directement transmis au Père-Noël. Sur l'enveloppe, il faudra bien indiquer son adresse : **PETIT PAPA NOËL, 1 RUE DU CIEL ÉTOILÉ, PÔLE NORD**, pas besoin de timbre !

Pour compléter l'installation, des décors en bois ont été spécialement réalisés afin d'être placés tout autour de la boîte aux lettres, des sapins, des barrières et un magnifique "petit" train entièrement réalisés par les Ateliers AMIS (voir p.6).



Au vu des contraintes sanitaires, les sapeurs-pompiers de La Madeleine ne peuvent faire du porte-à-porte pour vendre leur calendrier 2021. Pour pouvoir l'acquérir, trois autres moyens s'offrent à vous : en ligne, chez vos commerçants, par courrier. Toutes les infos sur leur page Facebook.

Décorations DURABLE ET SUR-MESURE !



Il y a deux ans, la Ville décidait de remplacer les sapins naturels décorés de neige artificielle, par des sapins en bois recyclé. Pour cela, elle avait sollicité les Ateliers AMIS (Association Madeleinoise d'Intégration Sociale), qui ont entièrement réalisé 30 sapins en bois recyclé qui viennent décorer chaque année l'Hôtel de Ville, les bâtiments publics et les écoles.

Cette année, les membres des Ateliers AMIS ont planché sur de nouvelles décorations de Noël durables et économiques qui ont déjà pris place dans la Ville.

Des décorations faites quasiment entièrement à partir de matériaux de récupération. Les salariés de l'association nous expliquent : "nous concevons les décorations surtout à partir de palettes récupérées. Elles sont démontées pour retravailler chaque morceau qui viendra composer les installations finales". Il aura fallu un peu plus de deux jours de travail et trois bricoleurs pour réaliser "le train Polar Express direction la Laponie" ainsi que les lutins et autres ornements qui décorent actuellement l'Hôtel de Ville.

Lectures et projection de Noël POUR LES TOUT-PETITS

C'est un programme 100% Noël qu'a préparé l'équipe de la Médiathèque de La Madeleine pour les tout-petits madeleinois !

Mercredi 16 décembre
À 10h pour les 0-2 ans.
À 11h pour les 3 ans et plus.

Des histoires de Noël dans le cadre des animations de lecture à voix haute "en voilà des histoires".

Mercredi 23 décembre à 16h
Projection sur le thème de Noël à destination des tout-petits.

Sur réservation auprès de la Médiathèque, au 03 59 09 59 09.

Découvrez toutes les animations proposées à la Médiathèque p.8.



APRÈS LES FÊTES,

Je recycle mon sapin et mes cartons !

Où déposer mon sapin ?

Du 28 décembre au 9 janvier 2021, débarrassez-vous, gratuitement, de votre sapin (vert, sans déco ni neige artificielle) dans l'un des 3 points de collecte installés Parc Botanique, Square du Tissage et Place du Marché.

Le samedi 9 janvier, de 9h à 12h sur la Place du Marché, vous aurez aussi la possibilité de faire broyer votre sapin et de repartir avec votre paillage.

Et mes papiers et cartons ?

Le lendemain de Noël est l'un des jours les plus chargés de l'année pour la collecte des déchets.

Si votre bac de tri (le grenat) déborde, rendez-vous Place du Marché, le samedi 2 janvier de 9h à 12h, pour évacuer vos emballages cadeau en papier et vos cartons.

Pensez à enlever les petites fenêtres en plastique qui elles ne se recyclent pas.



Tout repenser pour maintenir la SOLIDARITÉ !

Pour que la magie de Noël opère dans tous les foyers et pour oublier les difficultés du quotidien malgré la situation et les restrictions sanitaires actuelles, la Ville modifie et adapte ses opérations solidaires.

Ainsi, le goûter de Noël auquel la Ville invite chaque année les mamans élevant seules leur(s) enfant(s) (bénéficiaires du Centre Communal d'Action Sociale) se fera cette année sous forme de permanence.

Le 19 décembre prochain, les mamans accompagnées de leurs enfants pourront s'y rendre sur rendez-vous, pour venir chercher leurs coquilles, bonbons, cadeaux et bouquets de fleurs et rencontrer le Père-Noël !

Les colis de Noël offerts aux Madeleinois de plus de 70 ans par la Ville et le Comité des Aînés, Fêtes et Animations, seront cette année livrés au domicile de chacun d'eux, du 15 au 18 décembre.



L'ACHAT MADELEINOIS C'EST MON CHOIX !

Pour réaliser vos achats,
ne vous précipitez pas sur les sites des «géants du web».
Privilégiez vos commerces de proximité !



Conjointement avec les Villes de Marquette-lez-Lille, Saint-André et Wambrechies, la Ville de La Madeleine a lancé, durant la période de fermeture des commerces de proximité, une campagne de communication invitant les habitants à réaliser leurs achats auprès d'eux, plutôt que de se précipiter sur les sites des "géants du web" (voir p.20).

Pour vos achats de fêtes, **FAITES LE CHOIX MADELEINOIS !**

Décorations, préparations, cadeaux, plaisirs, repas... tous les indispensables des fêtes de fin d'année se trouvent à deux pas de chez vous !

Pour la plupart obligés de garder portes closes depuis le mois d'octobre, en raison des conditions et restrictions sanitaires liées au covid-19, vos commerces de proximité peuvent à nouveau vous accueillir depuis le début de ce mois de décembre, avec l'application de mesures sanitaires plus strictes (voir p.20).

Mais quel plaisir de pouvoir à nouveau profiter de leurs produits attentivement sélectionnés, de leurs conseils avisés, de leurs yeux souriants et de leur savoir-faire inégalable !

Pour vous permettre de réaliser vos achats dans les meilleures conditions possibles, en évitant le monde, la Ville a autorisé ses commerces à ouvrir tous les dimanches de ce mois de décembre. Ainsi, vous pourrez acheter en toute sécurité et toute tranquillité, votre centre de table chez votre fleuriste préféré, prendre rendez-vous chez votre coiffeur, réserver un soin à offrir (ou à s'offrir), passer commande chez votre traiteur ou un restaurateur, et chez votre chocolatier pour le jour J, acheter votre tenue de fête dans les boutiques de prêt-à-porter, préparer vos cadeaux pour toute la famille : jouet, décoration, bijoux, vêtement, accessoire, cartes cadeaux... vous trouverez assurément tout ce dont vous avez besoin dans les boutiques madeleinoises !

Pensez aussi au marché madeleinois ! Celui-ci s'installera exceptionnellement sur la Place du Marché, les jeudis 24 et 31 décembre (à la place des vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier), de 8h à 13h.

Et rendez-vous sur le marché du vendredi 18 décembre, vous serez peut-être l'heureux gagnant d'une bouteille de champagne à partager et à consommer (avec modération) pour les fêtes !

JOUEZ AVEC L'UCAP POUR NOËL, ET GAGNEZ DES CADEAUX PAR MILLIERS !

L'UCAP organise une grande journée d'animations et de jeux dans ses commerces adhérents ! **Cette opération exceptionnelle se déroulera à partir du dimanche 20 décembre. Un grand jeu de cartes à gratter sera organisé.** Vos commerçants vous feront gagner du champagne (à consommer avec modération), des box Cadopac ou encore des bons d'achat. Plus d'informations sur la page Facebook et le site internet de l'UCAP : ucap-lamadeleine.fr.

3 questions à **STÉPHANIE POUILLIE,**

Adjointe déléguée aux aînés, aux associations et à l'animation

Comment avez-vous envisagé l'organisation des fêtes de Noël à La Madeleine au vu des contraintes sanitaires et des restrictions imposées par l'État ?

Il était bien sûr initialement prévu d'organiser les animations traditionnelles de Noël, à savoir la descente du Père-Noël du Beffroi de l'Hôtel de Ville, ou encore le village d'animations installé dans la cours de l'école Rostand. Mais les contraintes sanitaires actuelles nous ont obligés à revoir le programme afin d'éviter au maximum les rassemblements. Ainsi, il a été décidé l'installation de décorations lumineuses supplémentaires pour apporter un peu de

magie, et l'organisation de concours pour faire participer les Madeleinois.

Qu'est-il prévu pour pallier à l'isolement des publics à risque et des personnes âgées en cette période de fêtes ?

Comme chaque année, notre souci est d'apporter un peu de réconfort et de soutien à tous. Ainsi, avec le Comité des Aînés, Fêtes et Animations, nous organisons la livraison à domicile de 1 641 colis de Noël offerts aux seniors madeleinois. Cette année, des masques seront ajoutés dans chaque colis.

La Ville poursuit également le

dispositif aidant/aidé mis en place pendant les confinements. La solidarité se joue aussi entre les habitants. À ce jour la Ville compte 30 aidants pour 38 aidés. Faire des courses pour autrui, prendre des nouvelles par téléphone... des petits gestes qui comptent beaucoup pour les personnes âgées.

La période de Noël est une période cruciale pour les commerces déjà fragilisés par leur fermeture imposée pendant le confinement. La municipalité a-t-elle mis des actions en place pour les aider ?

Oui, pendant leur fermeture, la Ville a lancé une large opération de com-



Stéphanie Poullie maquillant les enfants à l'occasion du goûter de Noël Solidaire en 2019.

munication pour inciter les habitants à attendre la réouverture des commerces de proximité avant de faire leurs achats de Noël. Pour leur réouverture, des kits de reprise d'activité ont été distribués à chacun et nous les avons aussi autorisés à ouvrir tous les dimanches de ce mois de décembre (voir aussi p.20).

Si vous ne pouvez venir à la médiathèque... **LA MÉDIATHÈQUE VIENDRA À VOUS !**



Pour bénéficier du portage à domicile (service sous conditions), contactez la médiathèque au **03 59 09 59 09**.

Depuis le 27 novembre dernier, la médiathèque municipale propose un nouveau service de livraison à domicile de documents.

Disponible pour les adhérents à la médiathèque qui ne peuvent pas se déplacer (personnes âgées, présentant une pathologie, en situation de handicap), ce nouveau dispositif permet d'emprunter des documents et de bénéficier d'une livraison à domicile.

Celle-ci est effectuée par des agents de la Ville à l'aide d'un vélo triporteur qui présente plusieurs avantages : déplacement écologique, facilité de stationnement...

Si vous êtes concerné(e), vous pouvez appeler la médiathèque. Le personnel prendra commande si vous souhaitez des références précises, ou

il pourra vous orienter et vous conseiller après que vous aurez précisé les genres et styles littéraires que vous aimez.

En plus du click-and-collect mis en place lors du confinement, la médiathèque multiplie ainsi ses services pour étendre au plus grand nombre l'accès à la culture et à l'information.

Les premiers bénéficiaires sont ravis de ce service "très pratique et utile".

> Pour les personnes de + de 65 ans, handicapées ou présentant certaines pathologies ne pouvant pas se déplacer.

> Les documents sont sélectionnés pour vous et distribués dans des conditions sanitaires strictes.

> Dépôt sur le pas de la porte.

Votre agenda culturel à la médiathèque



Samedi 16 janvier

Comité de lecture adulte

«Les mots partagés» dès 14 ans, de 10h30 à 12h.

Mercredi 20 janvier

La parent(hèse)

Atelier pour les enfants à partir de 6 ans et pour les parents. De 10h30 à 12h.

Samedi 23 janvier

Projection cinéphile

A 15h.

Samedi 30 janvier

Comité des «petits ambassadeurs»

Première réunion des petits ambassadeurs de la médiathèque (plus d'informations ci-dessous). 14h.

Mercredi 3 février et samedi 6 février

Lecture pour les 0-2 ans

à 10h.

Mercredi 3 février et samedi 6 février

Lecture pour les 3 ans et plus

A 11h.



Mercredi 10 février

Projection à la médiathèque pour les tout-petits

16h.

Samedi 20 février

Let's Play

Jouons ensemble à partir de 15h.

**Sous réserve de l'évolution
des contraintes sanitaires**

FESTIVAL CONTES ET LEGENDES

"Le souper du squelette"

Un squelette de Louisiane s'invite à la table d'un chanteur cajun pour faire la fête. Une renarde chinoise déguisée en jeune fille fredonne des airs pour séduire les hommes mariés... Et tout ça en chanson ! Un set de contes macabres et musicaux pour faire rire, frémir et chanter les petits et les grands. Dans la tradition des contes à ritournelles, «Le Souper du Squelette» n'a pas pour seule ambition de nous faire fredonner des mélodies du monde entier. Avec ses créatures atypiques, il nous dévoile des superstitions étrangères et un besoin universel : celui de rire de la mort pour exorciser nos peurs.

**Mardi 23 février à 19h30
à la Chaufferie Huet**

Tout public à partir de 6 ans

**Service culturel
au 03 20 12 79 98**

**Sous réserve de l'évolution
des contraintes sanitaires**

SIMON FACHE



PIANISTES

IMPRIMERIE DE SIMON FACHE © JERRY WHITE
MISE EN SCÈNE JERRY WHITE

Pour plus de renseignements : contactez le service culturel au 03 20 12 79 98 ou sur service-culturel@ville-lamadeleine.fr

Sous réserve de l'évolution des contraintes sanitaires

LE «ONE PIANO SHOW»

DE SIMON FACHE ARRIVE À LA CHAUFFERIE HUET

Pour son premier spectacle et pour démarrer l'année 2021, la Chaufferie Huet accueillera le vendredi 29 janvier le pianiste Simon Fache. Après 250 représentations de son premier spectacle à travers la France, l'artiste revient avec une nouvelle représentation intitulée «Pianistes». Mariant les univers du piano et du one man show, cet hyperactif prend un malin plaisir à se moquer des pianistes. Qu'ils soient frimeurs, amateurs, imposteurs, bons, mauvais, classiques, de croisière, de mariage, d'enterrement tous y passent.

Simon Fache a interprété tous ces rôles au cours de sa carrière et profite de son spectacle pour montrer l'étendue de son talent. Il réinvente les grands classiques comme par

exemples "la marche funèbre" revisitée façon jazz, le jingle de la SNCF en version festive ou encore une reprise baroque version Albinoni de Gloria Gaynor.

Le musicien montre à travers ce show toute sa virtuosité et son attachement aux airs populaires et à la musique

classique.

Ce spectacle alliant musique jouée avec virtuosité et humour décalé, à l'image de Simon Fache, se déroulera à la Chaufferie Huet à partir de 19h30 pour une durée de 1h30.



Crédits photos : Christophe Kwiatkowski

TOUT ET SON CONTRAIRE, spectacle le samedi 19 décembre

La compagnie du Chat Bada propose un nouveau spectacle pour les tout petits de 3 mois à 5 ans. Avec «Tout et son contraire», Catherine Desnos et Coralie Delaune mettent en scène les antonymes avec des chansons, des jeux de mains, une lecture musicale et la présence de nombreux instruments.

Accordéon, piano, flûte à coulisse, maracas, guitare, ukulélé, tom, carillon, les deux comédiennes jouent et explorent les contraires en musique.

Les plus petits découvriront pendant 30 minutes l'univers des contraires : le grand et le petit, le jour et la nuit, le sec et le mouillé, le loup et la mésange.

**Spectacle gratuit à la médiathèque - Deux séances, 10h et 16h30
03 59 09 59 09 ou mediatheque@ville-lamadeleine.fr**

1, 2, 3 et... 4, le CARRÉ MAGIQUE CULTUREL

Sur la base d'un imagier réalisé par Berkem Label, les vitrines des 4 piliers du carré magique culturel ont été décorées par des illustrations grand format en lien avec l'actualité et le passé des différents lieux : une action commune qui concrétise la dynamique du carré magique culturel achevé en septembre avec le dernier pilier, la Chaufferie Huet.



Les dossiers de subventions pour les associations pour l'année 2021 sont disponibles sur le site internet de la Ville. Une fois complétés, ils peuvent être imprimés et déposés en Mairie à l'accueil du service animation ou envoyés via l'adresse service-vie-associative@ville-lamadeleine.fr avant le 10 janvier.

LA CHAUFFERIE HUET

LA CHAUFFERIE HUET distinguée par Lille Métropole Capitale Mondiale du Design 2020

Les travaux de rénovation et de transformation de la Chaufferie Huet, qui avaient démarré en 2018, se sont terminés en septembre dernier.

Aux ouvriers et à leurs engins ont succédé les designers et l'exposition dédiée à la «Ville Collaborative» dans le cadre de Lille Capitale Mondiale du Design 2020.

Les designers, premiers utilisateurs des lieux, ont familiarisé les publics avec l'univers du design, dans lequel l'usager est au cœur de la réflexion. Le comité d'organisation de Lille Capitale Mondiale du design 2020 a sélectionné sur le territoire de la Métropole environ 200 POC (Pour "Proof Of Concept"). Les POC sont des projets expérimentaux qui émergent et qui constituent les amé-

nagements de demain.

Sur les 200 POC sélectionnés, le "POC Chaufferie Huet", a été nommé par un jury de designers qui a retenu les 23 POC de la métropole les plus représentatifs au plan qualitatif.

Le "POC Chaufferie Huet" a retenu l'attention du jury car il s'enracine sur une double volonté de la Ville : celle de réhabiliter la chaufferie d'une ancienne usine textile acquise en 2011, et celle de créer une salle d'arts et de spectacles entièrement dédiée à une offre culturelle ambitieuse. La problématique résidait dans la mise en synergie de ces deux objectifs : valorisation du passé industriel de la commune dans un quartier autrefois ouvrier, et création

du quatrième pilier du Carré Magique Culturel madeleinois. Le défi architectural était celui de l'alliance du Moderne et de l'Ancien visant à transformer un bâtiment témoin du passé industriel en un lieu de projets culturels diversifiés.

Les designers ont souligné la volonté de la Ville de créer une salle pour et avec ses habitants, via la transversalité des actions de chacun des quatre piliers.

La présence de designers dans ce lieu chargé d'histoire a montré que plus que jamais, nous avons besoin de "faire ensemble pour vivre ensemble".



La Chaufferie Huet a accueilli pendant deux mois une exposition présentée par des designers, regroupant des exemples de réussite de projets de "Ville Collaborative" dans le monde entier. Le projet "Cœur de Ville" madeleinois a été mis à l'honneur parmi d'autres POC d'aménagement à Milan, Barcelone ou encore New-York.



La médiathèque recrute SES PETITS AMBASSADEURS !

Partager ses coups de cœur littéraires, découvrir les coulisses de la médiathèque, participer à des animations, ce sera possible pour les petits ambassadeurs de la médiathèque !

La seule condition : avoir entre 8 et 12 ans. La motivation et la passion pour le livre feront le reste !

Découvrez la vie de la médiathèque

municipale de l'intérieur et participez aux ateliers proposés (dates et horaires du premier en page 7).

Les (futurs) petits ambassadeurs peuvent se faire connaître auprès de la médiathèque.

Renseignements : Médiathèque municipale au 03 59 09 59 09

Agriculture urbaine, économie d'énergies, lutte contre les pollutions, **LA VILLE VOUS AIDE !**

Retrouvez toutes les modalités complètes et effectuez vos dossiers de demande de primes sur le site internet de la Ville rubrique « Vos démarches ».

CADRE
DE
VILLE



Façade végétalisée avec le coup de pouce financier de la Ville.

- Installation de système de chauffage écologique :

Pour installer un système moderne de chauffage au bois (poêle, insert ou chaudière), la Ville subventionne 30% du montant global de la facture limité à 200€. Un supplément de 100€ est délivré dans le cadre d'un groupement de travaux avec l'isolation de la toiture ou des murs. Si les travaux concernent l'installation d'un Chauffe-Eau Solaire Individuel (CESI) ou d'un Système Solaire Combiné (SSC), l'aide fournie par la Ville est de 300€.

- Pose de panneaux solaires et de bornes de recharge :

La pose de panneaux solaires à son domicile par un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) peut être accompagnée par une aide de 300€ de la Ville. La Mairie subventionne également la pose d'une borne de recharge pour un

véhicule électrique à hauteur de 30% du coût global avec une limite de 100€.

- Aide à l'éco-entretien et à la conversion des véhicules :

Les propriétaires véhicules Crif'Air 4 et 5 peuvent bénéficier d'une aide de la Ville pour financer l'éco-entretien de leur véhicule jusqu'à 30€ maximum. La Ville encourage également la conversion au bioéthanol des véhicules en venant compléter le dispositif de la région Hauts-de-France à hauteur de 17% limité à 150€.

- Végétalisation de façade :

La Ville subventionne l'achat de plantes grimpantes qui habillent les façades à hauteur de 50% du montant maximum des travaux avec une limite à 150€. L'installation de la fosse est réalisée gratuitement par la MEL. Pour ceux qui souhaitent faire végétaliser leur toiture, les aides de la Ville sont de 10€/m² limitées à 50m².

Ces subventions sont cumulables avec celles mises en place pour les travaux d'isolation de la toiture.

- Réalisation de travaux d'isolation de la toiture et des murs :

Si les travaux sont effectués par un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE), la Ville subventionne à hauteur de 4€/m² pour des matériaux classiques et 8€/m² pour des matériaux écologiques.

Si les travaux ne sont pas effectués par un professionnel RGE ou sont réalisés directement par vos soins, la Ville finance la rénovation à raison de 3€/m² pour des matériaux classiques et 6€/m² pour des matériaux écologiques.

Ces subventions sont limitées à 75m² et ne sont valables que pour les habitations achevées depuis plus de 2 ans.

- Développement de l'agriculture urbaine :

Pour encourager les nouvelles pratiques d'agriculture urbaine, le montant des aides de la Ville pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur s'élève à 50% du montant maximum avec une limite à 50€.

Les montants sont les mêmes pour les particuliers souhaitant installer une cuve ou un récupérateur d'eau à leur domicile.

Pour l'achat d'un broyeur végétal, la prime de la Ville est de 30% du montant maximum limité à 100€.

Enfin, les Madeleinois souhaitant installer une ruche à leur domicile peuvent bénéficier d'une aide de 50% du coût global limité à 50€.

Pour l'achat d'un poulailler, la Ville verse une aide de 50% du montant total avec une limite de 80€. La Mairie prend également en charge 50% de l'achat de 2 poules (limité à 20€).

Pour connaître l'ensemble des subventions municipales existantes et être accompagné dans votre projet de rénovation énergétique, contactez l'Espace Info Energie au 03 62 53 25 17 (permanence possible en mairie)

Pour identifier les défauts d'isolation de votre logement, pensez à la caméra thermique prêtée gratuitement par la Ville !

Pour un fonctionnement optimal, il faut 5 degrés d'écart entre l'extérieur et l'intérieur.

Renseignements : service développement durable au 03 20 12 79 75 ou developpement-durable@ville-lamadeleine.fr

ZONE BLEUE,

Renouvelez votre carte résident pour 2021 !

GAGNEZ DU TEMPS !

Remplissez votre demande en ligne via le formulaire disponible sur le site internet de la Ville. Une fois le dossier complété et vérifié, les personnes ayant entamé leurs démarches en ligne seront invitées à venir payer et retirer leur carte auprès de la régie en Mairie.

Transmettez votre demande par voie postale accompagnée de toutes les pièces demandées à savoir : un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une copie de la carte grise du véhicule dont l'adresse doit être en zone bleue et identique à l'adresse du justificatif de domicile, le chèque et une enveloppe pré-timbrée à votre adresse pour le retour de la carte qui sera envoyée par voie postale.

(Hôtel de Ville - service urbanisme, 160 rue du Général de Gaulle 59110 La Madeleine)

Vous résidez ou travaillez dans le périmètre de la zone bleue ? Vous souhaitez bénéficier d'une carte permettant de stationner au-delà de 1h30, dans la limite de 7 jours consécutifs sur le même emplacement (en dehors des zones 30 minutes du secteur) ? Les cartes 2021 seront mises en vente à partir du 14 décembre 2020.

Les véhicules propres bénéficient toujours d'une tarification réduite en application du Plan communal de lutte contre la pollution aux particules fines.

Les tarifs annuels de la carte de stationnement :

Pour les particuliers, la carte résident est au tarif de :

- 15€ par carte jusqu'au deux premières cartes délivrées au sein d'un même foyer
- 5€ par carte pour les véhicules propres
- 30€ à compter de la 3^e carte délivrée au sein d'un même foyer

Pour les professionnels et les entreprises, le tarif est de 50€ par carte (15€ pour les véhicules propres).

Comment obtenir votre carte professionnelle ?



Pour les entreprises implantées dans une zone bleue, transmettez une demande écrite du responsable de l'entreprise en Mairie en indiquant le nombre total d'employés, le nombre de cartes sollicitées cette année et le nombre de cartes obtenues pour l'année 2020. A cette demande joignez les copies de toutes les cartes grises correspondantes.

Pour les professionnels travaillant en zone bleue (aide à domicile, garde d'enfants, etc.) transmettez en Mairie une demande écrite en précisant le nombre d'heures travaillées en zone bleue et en joignant la copie d'un contrat de travail. Il faut justifier d'un contrat d'au moins 20 heures de travail en zone bleue à l'exception des contrats de garde d'enfants.

Retrouvez toutes les informations et les conditions sur le site internet de la Ville

ou contactez le service urbanisme au 03 20 12 79 82 ou via l'adresse service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr

EXTENSION DE LA ZONE BLEUE dans le quartier du Pré-Catelan

Les riverains du quartier du Pré-Catelan dans sa partie comprise entre la rue Roger Salengro le pont Churchill sont confrontés à la présence régulière de véhicules ventouses en raison de la proximité avec le Vieux-Lille.

Cette problématique se trouve aujourd'hui renforcée avec la nouvelle réglementation mise en place sur le parking du magasin Carrefour Market.

La Ville de La Madeleine a donc demandé à la Métropole Européenne de Lille, compétente en la matière, de tracer une nouvelle zone bleue. Celle-ci sera matérialisée d'ici mars prochain sur un périmètre délimité par le Quai du Halage, les rues Delesalle, des Promenades, du Tissage et Roger Salengro (entre le Quai du Halage et la rue du Pré-Catelan).

Dans le cadre de cette zone bleue, les résidents et les professionnels du quartier pourront bénéficier d'une carte de stationnement selon la tarification en vigueur permettant de stationner au-delà de 1h30. La vente de ces cartes pour cette nouvelle zone bleue débutera le 1^{er} février 2021.

GRAINES DE JARDINIERS !



Dans le cadre du projet 1 million d'arbres de la Région Hauts-de-France, La Ville de La Madeleine a commandé 73 arbres. Reçus le 24 novembre dernier par les services municipaux, ces nouveaux arbres seront plantés sur tout le territoire madeleinois.

Parmi eux, 3 arbres ont été déjà plantés par les enfants de l'accueil périscolaire de Gaston Leclercq le 25 novembre. Les enfants ont pu notamment mettre les mains "à la pâte" c'est-à-dire dans la terre et en apprendre plus sur la vie des arbres avec les précieux conseils de Stéphane, jardinier de la Ville.

Challenge mobilité :

La Madeleine

à nouveau récompensée !

Ce challenge distingue les structures qui se mobilisent pour encourager les déplacements doux de leurs salariés. La Madeleine est lauréate du 1^{er} prix dans la catégorie des modes actifs de déplacement pour les institutions de 200 à 499 salariés. Ce prix récompense les agents qui se déplacent en nombre à vélo, trottinettes et à pied pour venir au travail.

Par ailleurs, La Madeleine se classe 4^e pour l'utilisation des transports en commun et 6^e pour l'utilisation du co-voiturage.

LA MADELEINE prise en exemple au plan national pour son implication pour la préservation de l'environnement et de la santé.

En juillet 2019, les Ministères de la Transition Écologique et de la Santé ont lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin de mettre en valeur les démarches lancées par des collectivités engagées sur les enjeux environnementaux et de santé publique.

Cette concertation nationale s'inscrit dans le cadre du futur Plan National Santé Environnement qui vise à multiplier les actions concrètes sur l'ensemble du territoire en mobilisant les acteurs.

La Ville de La Madeleine figure parmi les cinq lauréats de cet AMI national aux côtés des villes d'Aubervilliers, de Bordeaux, de Grenoble et de Limoges. Ces collectivités ont été récompensées pour leurs efforts en matière d'environnement et de santé parmi les 84 territoires qui ont participé avec pas moins de 127 projets étudiés.

Les Ministères de la Transition Écologique et de la Santé ont récompensé les actions de notre Ville en matière de Déplacements Doux (PDD) et de lutte contre la pollution

aux particules fines. Toutes les collectivités en France pourront s'inspirer de ces initiatives prises par La Madeleine à titre d'exemple pour concrétiser de leurs côtés des actions similaires.

A l'occasion de l'annonce des lauréats de l'AMI, Justin Longuenesse, adjoint à la transition énergétique et à la mobilité, a participé à une réunion en visioconférence avec les ministres de la Transition Écologique et de la Santé.



La MEL lance la «prime air» pour encourager le changement des chauffages à bois

A partir du 1er janvier 2021, les propriétaires occupants et bailleurs pourront bénéficier d'une aide de 1 600€ TTC par foyer pour remplacer leur chauffage au bois polluant.

Chaque métropolitain peut déposer un dossier et retrouver les modalités complètes pour bénéficier de cette aide en se rendant sur le site internet de la MEL.



Saluées par les Ministères de la Transition Écologique et de la Santé, le Plan de lutte contre la pollution aux particules fines et le nouveau Plan de Déplacement Doux (PDD) ont été votés en 2019.

Un Plan de lutte contre la pollution aux particules fines en 6 axes :

- **Encourager** encore plus les déplacements doux à travers le Plan de Déplacements Doux (cf. ci-contre).
- **Accompagner** la conversion automobile grâce à des aides municipales à la conversion aux véhicules bioéthanol, à la baisse des tarifs de la carte résident pour les véhicules propres et l'augmentation des bornes de recharge pour les voitures électriques.
- **Promouvoir** une approche plus collective de la voiture sur le territoire de La Madeleine (aire de co-voiturage dans le projet d'aménagement du Cœur de Ville, nouvelles stations d'auto-partage, court-voiturage).
- **Sensibiliser** la population en déployant une signalisation environnementale et en mobilisant les canaux municipaux de communication.
- **Réduire** les émissions de particules fines d'origine locale
- **Concentrer** des actions concrètes sur les linéaires les plus touchés en les végétalisant et en réduisant la vitesse de circulation.

Un Plan de déplacements doux en 5 axes :

- **Accompagner** les citoyens dans le changement de leur mode de déplacement, notamment à travers des primes à l'achat et en proposant des essais de moyens de déplacements doux.
- **Sensibiliser** la population aux mobilités douces à La Madeleine (actions pédagogiques, cartes piétonnes et cartes vélos du territoire, signalisation environnementale, actions de promotion).
- **Agir** sur l'espace public (en multipliant les voies cyclables et en donnant la priorité aux deux roues dans les voies à sens unique...)
- **Favoriser** l'éco-mobilité scolaire auprès des écoles en participant à des actions en lien avec l'éco-mobilité scolaire et en rendant les abords des écoles plus accessibles.
- **Développer** l'usage de modes doux par les agents municipaux et les entreprises madeleinoises.

Retour sur... Une année de primes municipales en faveur des déplacements doux

novembre 2019 - octobre 2020

615 dossiers éligibles déposés en mairie pour bénéficier des primes entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 octobre 2020.

498 moyens de transports subventionnés dont :

- 2 gyroroues
- 1 skateboard électrique
- 10 trottinettes classiques
- 119 trottinettes électriques
- 251 vélos
- 116 vélos électriques ou bi/tri porteur.

75 000 € d'aides municipales à l'achat de moyens de transport et de matériels en un an.

Si vous êtes intéressés par ces aides, faites votre demande en ligne sur le site internet de la Ville.

NOUVELLES DISPOSITIONS SANITAIRES

Suite aux nouvelles annonces le 24 novembre dernier, les restrictions sanitaires appliquées pour lutter contre la pandémie de Covid-19 sont progressivement levées. Cet allègement du confinement amorcé le 28 novembre dernier se poursuit avec deux étapes clés.

A partir du 15 décembre

Si les conditions sanitaires le permettent (à savoir moins de 5 000 contaminations par jour), une nouvelle phase du déconfinement s'enclenchera :

- Les attestations de déplacements seraient abandonnées et les déplacements entre les régions de nouveau autorisés.

- Un couvre-feu serait instauré de 21h à 7h du matin sauf pour les nuits des 24 et 31 décembre. A noter qu'une attestation dérogatoire de sortie serait demandée lors de ce couvre-feu. Il serait possible de porter assistance à une personne vulnérable, de se déplacer pour des raisons professionnelles ainsi que pour urgence médicale.

- Les cinémas, théâtres et musées seraient autorisés à ouvrir de nouveau en respectant un protocole sanitaire. Les personnes assistant à un spectacle ou une séance de cinéma auraient une dérogation pour rentrer à leur domicile.

- Les activités extra-scolaires en intérieur pourraient être autorisées à reprendre au même titre que les activités d'extérieur autorisées depuis le 28 novembre.

- Les cours de musique au conservatoire pourraient reprendre de manière individuelle en respectant un protocole sanitaire. Les cours de chant et les chorales ne pourront pas reprendre.

A partir du 20 janvier

En fonction des conditions sanitaires, d'autres restrictions pourraient être levées :

- Les salles de sport, bars et restaurants pourraient ouvrir à nouveau leurs portes en respectant un protocole sanitaire.

- Les cours dans les lycées pourraient reprendre entièrement en présentiel. Il en serait de même pour les universités 15 jours après cette date.

- Les activités physiques collectives en extérieur pour les adultes seraient de nouveau autorisées sur l'ensemble du territoire national.

Ces annonces sont susceptibles d'être confirmées ou de changer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

RENDEZ-VOUS CITOYENS

Jeudi 23 décembre

Prochaine permanence de Monsieur le Maire

De 17h à 19h. A l'Hôtel de Ville.
Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Mercredi 6 janvier

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville :

www.ville-lamadeleine.fr

En lien avec les contraintes sanitaires et selon les instructions préfectorales, les commémorations se déroulent en effectifs restreints.

Retrouvez toutes les informations liées aux restrictions de déplacement et aux activités autorisées dans l'espace FAQ dédié sur le site internet de la Ville.

HORAIRES AMÉNAGÉS DANS VOS SUPERMARCHÉS

À la demande de la Ville, certains supermarchés ont aménagé des horaires spécifiques pour les personnes vulnérables. Dans ce contexte sanitaire, les personnes les plus fragiles pourront faire leurs courses en minimisant les risques.

Au carrefour Pré-Catelan de 8h à 8h30. Il s'agit d'un créneau exclusivement réservé aux personnes vulnérables.

Au supermarché Match de 8h à 10h. Sur ce créneau, les plus fragiles bénéficient d'une caisse réservée et éloignée de celles pour le grand public

PLH3 : LA MEL SOLLICITE VOTRE AVIS !



La MEL souhaite impliquer les métropolitains dans l'élaboration de son 3^e Plan Local de l'Habitat (PLH3).

Dans le but de répondre aux besoins des habitants en terme de logement, ce futur plan s'intègre dans une volonté d'associer les habitants à chaque étape du projet. Pour ce faire, deux actions sont mises en place :

Un registre en ligne est disponible sur participation.lillemetropole.fr pour que chacun puisse réagir au diagnostic posé par le PLH3. Il s'agit de recueillir les avis des habitants et

leurs attentes en matière de logement dans la MEL. Il est possible de répondre jusqu'au 3 octobre 2021.

- **Un comité participatif** composé d'habitants et d'acteurs du logement sera constitué dans le but d'exercer un regard croisé sur le projet. Il est possible de déposer sa candidature pour faire partie de ce comité jusqu'au 20 décembre via la plateforme web participative de la MEL. Ce comité se réunira au cours du 1^{er} trimestre 2021.

La Marine Nationale recrute 3 500 jeunes

La Marine Nationale cherche à pourvoir 3 500 postes dans des domaines variés, pour les jeunes de 16 à 30 ans sans conditions de diplômes.

Pour tout renseignements, rendez-vous sur le site www.etremarin.fr

COMMENT SUIVEZ-VOUS

l'actualité de votre ville ?

RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE !

*Comment vous informez-vous sur l'actualité de votre Ville ?
Quelles sont vos attentes ?*

Dans le cadre d'une enquête ouverte auprès des Madeleinois, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire afin de recueillir vos avis et vos attentes sur les supports de communication municipaux ». Merci pour votre contribution !

Aujourd'hui, la Ville souhaite connaître vos attentes afin d'améliorer les supports que vous utilisez pour suivre l'actualité municipale.

Dans le cadre de leur projet étudiant au département InfoCom de Roubaix, des étudiantes et étudiants de Master 2 se tiennent à votre disposition pour recevoir votre avis.

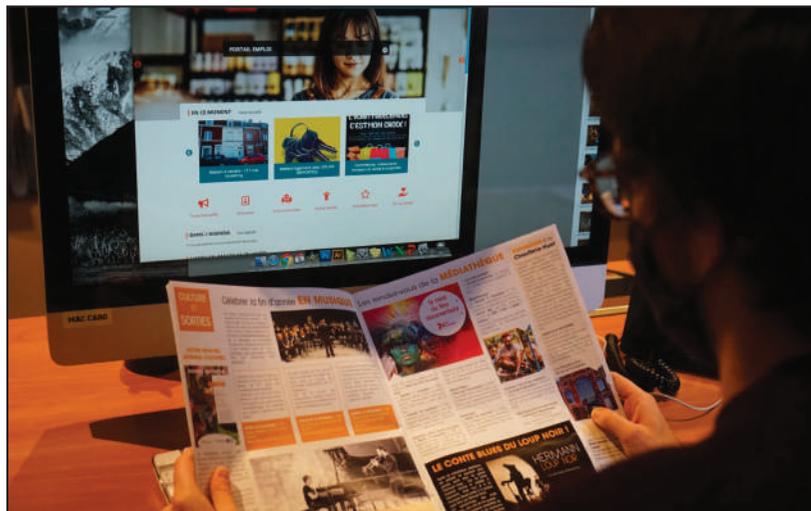
Du 4 au 16 janvier, vous pourrez aller à leur rencontre au marché, à la médiathèque ou encore à la mairie.

Ouvrez l'œil et d'avance, merci de leur consacrer quelques minutes :

- Les 4, 8 et 11 janvier au marché de 8h30 à 11h30,
- Le 4 janvier à la mairie de 14h à 17h
- Les 9 et 16 janvier à la médiathèque de 14h à 17h.

Il est également disponible sur le site internet de la Ville.

Pour tous renseignements, envoyer un mail à questionnaire : lamadeleine@gmail.com



**Remplissez votre questionnaire avant le 17 janvier 2021.
Déposez-le à l'accueil de la Mairie ou renvoyez-le :
«Enquête Communication» - Hôtel de Ville - CS 20218
59 562 La Madeleine**

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

1 - VOTRE AVIS SUR LE MAGDELEINE

1-1 : Lisez-vous :

- Tout le magazine - Quelques rubriques - Je le parcours (gros titre, photos...) - Je ne le lis pas.

1-2 - Comment obtenez-vous le magazine MAGdeleine ?

(plusieurs réponses possibles)

- Je le reçois chez moi
 Je le récupère à la Mairie
 Je le récupère dans les lieux publics de la ville de La Madeleine
 Sur le site internet
 Autre :

1-3 : Quelles rubriques consultez-vous ?

(plusieurs réponses possibles)

- Le dossier du mois - Cadre de Ville - Actus Cité
 Culture et Sorties - On a aimé - Sport - Toutes Générations
 Solidarités - Vivre et Travailler - Expression libre

1-4 : Préférez-vous que le magazine municipal MAGdeleine soit ? :

- Mensuel - Bimensuel (une fois tous les deux mois) - Trimestriel (une fois tous les trois mois - Autre :

1-5 : Êtes-vous satisfait du magazine MAGdeleine ?

- Très satisfait - Plutôt satisfait - Neutre - Plutôt pas satisfait
 Pas du tout satisfait

1-6 : Qu'aimeriez-vous voir apparaître dans le magazine ?

.....
.....
.....

2 - VOTRE AVIS SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

2-1 : Consultez-vous le site internet de la Ville de La Madeleine ? :

- oui non (si non, veuillez passer directement à la question 2-7).

2-2 : Si oui, pour quelle(s) utilisation(s) ?

(plusieurs réponses possibles)

- Suivre l'actualité de la Ville
 Démarches en ligne et prise de rendez-vous
 Consulter l'agenda des animations et des activités à venir
 Infos pratiques
 Postuler à un emploi/stage Autre

2-3 : Trouvez-vous facilement les informations que vous cherchez ?

- oui - Pas toujours - non

2-4 : Qu'est-ce qui pourrait être amélioré selon vous ?

(plusieurs réponses possibles)

- L'accessibilité de l'information, pour trouver plus facilement ce que l'on cherche
 Plus d'actualités, d'offres d'emploi/stages...

- Rien
- Autre :

2-5 : Pour poser vos questions à la Mairie, vous utilisez

(plusieurs réponses possibles)

- Le formulaire en ligne
- Le tchat en ligne
- Le numéro de telephone
- La messagerie facebook
- Autre :

2-6 : Sur quels appareils visitez-vous le site internet ?

(plusieurs réponses possibles)

- Ordinateur (portable ou fixe) - Tablette - Portable

2-7 : Êtes-vous inscrit à la newsletter ?

- Oui Non

2-8 : Si oui, lisez-vous la newsletter ?

- Oui Non

2-9 : Êtes-vous satisfait du site internet de la Ville de La Madeleine ?

- Très satisfait - Plutôt satisfait - Neutre - Plutôt pas satisfait
- Pas du tout satisfait

3 - VOTRE AVIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES DE LA VILLE

3-1 : Saviez-vous que la Ville de La Madeleine dispose :

- d'une page facebook - d'un compte twitter - les deux
- aucun

3-2 : Quand vous avez besoin d'une information sur la ville, vous consultez :

- Facebook - Twitter - Les deux - Aucun

3-3 : Vous consultez vos réseaux sociaux ? :

- Fréquemment - Occasionnellement - Rarement - Jamais

3-4 : Sur quels appareils visitez-vous les réseaux sociaux ? :

(plusieurs réponses possibles)

- Ordinateur (portable ou fixe) - Tablette - Portable - Pas concerné

3-5 : Pour quelles utilisations allez-vous sur les réseaux de la Ville de La Madeleine ? :

(plusieurs réponses possibles)

- Suivre l'actualité de la Ville
- Obtenir des informations sur les activités/ événements à venir
- Poser des questions à la mairie
- échanger avec d'autres habitants de La Madeleine.
- Autre :

3-6 : Trouvez-vous les informations communiquées sur les réseaux sociaux pertinentes ?

- Oui Pas toujours Non

3-7 : Si non, pourquoi ?

.....

3-8 : Êtes-vous abonnés aux réseaux sociaux de la Ville de La Madeleine ?

- Oui - Non

3-9 : si oui, lesquels ? *(plusieurs réponses possibles)*

- Facebook - Twitter

3-10 : Êtes-vous satisfait des réseaux sociaux de la Ville de La Madeleine ?

- Très satisfait - Plutôt satisfait - Neutre - Plutôt pas satisfait
- Pas du tout satisfait

3-11 : Un compte Instagram est en cours de développement, trouvez-vous cela intéressant ?

- Oui - Non - Pas d'avis

3-12 : Aimerez-vous que la Ville de La Madeleine crée une application dédiée au cadre de vie ?

- Oui - Non - ne se prononce pas

3-13: Qu'aimeriez-vous trouver comme informations sur les différents réseaux sociaux de la Ville ?

.....

3-14: Etes-vous attentifs aux communications diffusées sur :

- les panneaux digitaux de la Ville ?
- Oui Non
- les panneaux classiques (affiches papier) de la Ville ?
- Oui Non

Avez-vous d'autres propositions à nous soumettre pour connaître l'actualité de votre ville ?

.....

QUELQUES INFOS SUR VOUS :

Vous êtes : Une femme Un homme

Vous avez : entre 15 et 29 ans entre 30 et 59 ans
 60 ans et plus

Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?

- Agriculteurs - exploitants - Artisans, commerçants ou chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures - Professions intermédiaires - Employés - Ouvriers - Retraités - étudiants
- Sans emploi

Dans quel quartier vivez-vous ? :

- centre ville/place du marché - Romarin / Grand Boulevard
- Nouvelle Madeleine - Berkem/ Saint Charles



1



2

ON A AIMÉ



3

1 et 2 Dans le cadre du projet "1 million d'arbres" de la Région Hauts-de-France, la Ville de La Madeleine a reçu 73 arbres destinés à embellir la ville. Chênes, hêtres et châtaigniers ont ainsi été plantés sur tout le territoire madeleinois (voir en page 12).

3 Pendant les vacances d'automne, les enfants fréquentant les accueils de loisirs madeleinois ont pu profiter d'animations particulières au moment d'Halloween. L'artiste madeleinois Niko est venu présenter ses célèbres puppets, pour le plus grand plaisir de tous.

4 La rentrée scolaire du 2 novembre a été marquée par l'hommage national à Samuel Paty, professeur d'histoire géographie, assassiné par un terroriste. Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, était présent dans une des écoles de la commune pour accompagner les élèves lors de cet hommage.



4

5 Suite à la décision gouvernementale du 29 octobre, qui oblige le port du masque pour les enfants de plus de 6 ans, la Ville de La Madeleine a distribué à la rentrée le 2 novembre deux masques réutilisables pour chaque enfant des écoles élémentaires privées et publiques.

6 Pour accompagner les Madeleinois dans le reconfinement annoncé le 29 octobre, une lettre INFO Municipale "Spécial confinement" a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. À l'intérieur, 4 attestations de déplacement à découper, accompagnaient le document d'information.

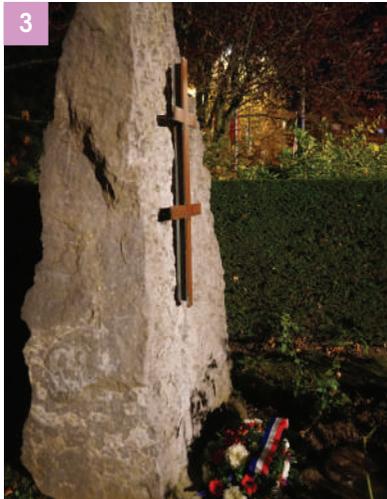


5



6

17



1 et 2 En présence de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, les premiers panneaux photovoltaïques du plan SOLAMAD, ont été posés sur le toit de la tribune du stade Carpentier. Cette opération inédite dans la métropole a pour objectif le déploiement de 6700 m² de panneaux solaires avec à la clé 60 000 € annuels d'économies d'énergie. Plus d'informations dans notre dossier du MAGdeleine de janvier 2021.

3 et 4 A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle, une commémoration lui a rendu hommage, à la stèle du Général, Parc de Latre de Tassigny.

6 à 8 Située dans le quartier du Pré-Catelan et portée par la Ville, la future Zone d'Activités Solidaires (ZAS) est actuellement en travaux. L'ambition affichée par la Ville de La Madeleine pour ce futur lieu est triple : valoriser les objets "en fin de vie", favoriser la mobilité douce et intégrer des personnes éloignées de l'emploi. Ce futur tiers-lieu s'inscrit dans un projet novateur au service de l'économie sociale et solidaire.

5 A l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre, des gerbes de fleurs ont été déposées à l'ancien cimetière et au Monument aux Morts. Comme chaque année, il a été procédé à l'appel des noms des 568 Madeleinois Morts pour la France.





1



2



3

1 Dans le quartier du Pré Catelan, le dernier chantier citoyen, emmené par Arnaud Poutrain, Adjoint délégué au cadre de vie et aux travaux, "s'est attaqué" aux autocollants figurant sur le mobilier urbain.

2 et 3 Le 28 novembre dernier, les commerçants madeleinois, autorisés à réouvrir, étaient heureux de reprendre leur activité et d'accueillir de nouveau leurs clients dans le respect des nouvelles règles sanitaires en vigueur.

4 Pendant la période de fermeture des commerces, la Ville a organisé des permanences personnalisées pour accompagner les commerçants madeleinois dans leurs démarches.

5 Du 21 au 29 novembre avait lieu la semaine européenne de réduction des déchets. L'occasion, comme l'an dernier, de sensibiliser les enfants des écoles maternelles et élémentaires déjeunant à la cantine et de réaliser la pesée quotidienne de leurs déchets alimentaires.

Sur 4 116 repas servis cette semaine-là, 280 kg de déchets ont été totalisés, soit 68g par personne. En 2019, lors de cette même semaine de réduction des déchets, ce sont 322 kg de déchets qui avaient été comptabilisés, soit 79 g par personne. Félicitations aux enfants qui ont réduit leurs déchets de 11 g ! A noter que la moyenne nationale se situe entre 120 et 150 g par élève.

6 Zoé Herman a récemment fêté son 100^{ème} anniversaire. Habitante à "Ma Maison" depuis 19 ans, Zoé était entourée pour l'occasion de ses amis résidents, et en particulier les trois autres centenaires de "Ma Maison". Eryck Ziza, adjoint au Maire délégué aux Solidarités, est venu lui souhaiter un Joyeux Anniversaire, les bras chargés de cadeaux.



6



4



5

19

Soutien aux commerces LA VILLE MOBILISÉE

En raison de la crise sanitaire et du reconfinement, 120 commerçants ont été contraints de suspendre leur activité du 29 octobre au 27 novembre 2020. La Ville de La Madeleine a mis en œuvre des actions concrètes au profit des commerçants et artisans dont l'activité a dû être suspendue. Vos commerçants, qui ont pu réouvrir le 28 novembre, sont autorisés à ouvrir le dimanche et vous attendent pour réaliser vos achats de Noël (voir notre dossier en page 4).

Une campagne de communication commune avec les Villes de Marquette, Saint André et Wambrechies a été déployée pour inciter les Madeleinois à retarder leurs achats avant la reprise du 28 novembre. Les quatre maires ont décidé d'unir leurs forces pour soutenir leurs environ 500 commerces de proximité en lançant une campagne d'affichage incitative à l'achat local.

Ainsi, des messages du type "Achats retardés = commerces de proximité sauvés" ou encore "l'achat madeleinois, c'est mon choix" ont été largement diffusés sur le territoire madeleinois et sur les supports de communication municipaux. Un message plus spécifique pour inciter au click and collect dans les commerces proposant ce service, a aussi été diffusé.

Des kits de reprise d'activité ont été distribués avant la reprise du 28 novembre pour accompagner concrètement les commerçants qui ont dû fermer pendant le confinement et soutenir ainsi leur redémarrage dans le respect des règles sanitaires qui s'imposent à tous.

Des permanences pour aider les commerces

La Ville a aussi organisé des permanences personnalisées pour accompagner les commerçants Madeleinois en cette période difficile.

Avec l'aide d'un conseiller de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France, les dossiers de sollicitation pour bénéficier des aides mises en place par la Région Hauts-de-France et la Métropole Européenne de Lille, ont ainsi pu être constitués. Renseignements auprès du service commerces : 03 20 12 79 73.



LE MARCHÉ MADELEINOIS AURA LIEU EXCEPTIONNELLEMENT LE 24 ET LE 31 DÉCEMBRE AU LIEU DU 25 DÉCEMBRE ET DU 1^{ER} JANVIER.

(AUX HORAIRES HABITUELS)

Du vrac et des conseils à LA BOKALISTA



Vous êtes adeptes de l'achat en vrac ou vous voulez vous engager dans ce mode de consommation ? La Madeleine comptera bientôt une épicerie indépendante spécialisée dans le vrac. La Bokalista, située au 47 rue Pasteur, vous propose des produits alimentaires et non alimentaires sous forme de Vrac en libre service ainsi que des accessoires "zéro déchet" du quotidien.

Amanda, ancienne infirmière, s'est lancée dans ce projet d'entreprise in-

dépendante il y a deux ans : " Mon objectif est de proposer des produits de qualité, des conseils à mes clients, dans une ambiance conviviale", explique la jeune gérante engagée.

La Bokalista vous propose un espace dédié aux produits spécifiques pour le petit déjeuner. Vous y trouverez l'ensemble des légumineuses, des féculents (riz, pâtes, semoule, ...), les fruits secs, à coques, l'épicerie sucrée, (céréales, petits gâteaux, chocolats, orangettes...), tout ce qu'il vous faut

pour préparer l'apéro (gressins, noix de cajou, amandes, ...), sans oublier les boissons, (eau avec bouteilles consignées et sirops).

La Bokalista dispose également d'un rayon "cosmétiques" en vrac, (savons, gels douche, shampoings solides...) et de produits d'entretien en vrac (bicarbonate de soude, copeaux de savon de Marseille, vinaigre blanc...)

Pour vos cadeaux de Noël, pensez à la Bokalista avec ses produits zéro déchet : sacs à vrac, charlottes pour remplacer l'aluminium et le film alimentaire, lingettes démaquillantes, trousse, gourdes...

La Bokalista sera sans aucun doute votre nouveau lieu quotidien pour consommer mieux et selon vos besoins !

Ouvert les mardi, mercredi de 9h à 13h et de 15h à 19h, le jeudi de 15h à 19h, le vendredi de 10h à 13h et de 15h à 18h. Le samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h et le dimanche de 9h à 12h

**47 rue Pasteur - La Madeleine
Consultez la page facebook**

L'UCAP livre vos achats à vélo !

L'UCAP met en place, avec le soutien de la Ville, un système de livraison à vélo électrique sur tout le territoire de La Madeleine.

Cette opération s'étend du samedi 12 décembre au samedi 2 janvier et sera entièrement gratuite à la fois pour les clients et pour les commerçants.

Renseignements sur le site
ucap-lamadeleine.fr

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

“LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS”

MOBILISÉS POUR NOS COMMERCES (1)

Redoutant que les commerces de proximité n'aient pas la capacité de résister économiquement à un second confinement et partageant le même attachement pour ces acteurs essentiels de l'économie locale, les Maires de Marquette, Saint-André, Wambrechies et La Madeleine se sont réunis pour se mobiliser en leur faveur, en appelant leurs habitants à se comporter en « consommateurs » raisonnables et responsables, faisant le choix de l'achat local.

Nous saluons cette belle initiative collective et concrète en faveur des commerces de proximité qui sont aussi acteurs et créateurs de lien social entre nos concitoyens.

MOBILISÉS POUR NOS COMMERCES (2)

A l'occasion du prochain conseil municipal notre majorité manifestera à nouveau son soutien au tissu de commerces locaux par l'intermédiaire de nouvelles aides délivrées à l'union des commerçants qui permettront notamment d'expérimenter un système local de « click and get », afin d'accompagner et de stimuler la réouverture des

commerces de proximité, en particulier dans la période des fêtes de fin d'année, grâce à la mise en place d'un système de livraison douce à domicile.

Dans nos achats du quotidien, comme dans nos achats de fêtes, soyons tous mobilisés et solidaires de nos commerces de proximité.

Faisons tous le choix de l'achat madeleinois.

IGNORANCES COUPABLES

Dans sa dernière tribune, l'opposition municipale prend pour cible le projet de « Hameau Commercial » et celui de redynamisation économique de la friche SNCF.

Ce faisant, l'opposition municipale ignore la nature même du projet de « hameau commercial » qui est constitué d'un ensemble d'unités commerciales indépendantes et affichant une belle diversité.

Ce faisant, l'opposition municipale ignore la carence actuelle d'une offre commerciale au sein du quartier Saint Charles, carence qui sera comblée par les projets précités, au bénéfice premier des habitants de ce quartier.

Ce faisant, l'opposition municipale ignore le potentiel de création d'emplois porté par ces deux projets au moment

où s'annonce une grande crise économique et sociale.

Ce faisant, et au final, l'opposition municipale montre toutes ces ignorances.

LA MADELEINE RECOMPENSÉE (1)

Engagée sur les enjeux environnementaux et de santé publique, La Madeleine a adopté à l'été 2019 un nouveau Plan de Déplacements Doux et un Plan de lutte contre la pollution aux particules fines. Ces dispositifs viennent d'être salués au plan national dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par les Ministères de la Transition Ecologique et de la Santé pour mettre en valeur les démarches lancées par des collectivités.

La Ville de La Madeleine figure ainsi parmi cinq lauréats aux côtés des villes d'Aubervilliers, de Bordeaux, de Grenoble et de Limoges, toutes distinguées pour leurs efforts en matière d'environnement et de santé.

Nous nous félicitons de voir la Ville de La Madeleine prise demain en exemple par les collectivités de France qui souhaitent s'inspirer de ses initiatives pour concrétiser de leurs côtés des actions similaires.

LA MADELEINE RECOMPENSÉE (2)

Organisé par la Région Hauts-de-France, le Challenge de la Mobilité vise à promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle auprès des actifs, pour leurs trajets domicile-travail et à valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité.

Dans cette compétition, La Madeleine a été une nouvelle fois récompensée en obtenant le 1er prix dans la catégorie des modes actifs de déplacement pour les institutions, le 4ème prix pour l'utilisation des transports en commun et le 6ème prix pour l'utilisation du covoiturage.

Nous sommes heureux et fiers de la mobilisation et de la motivation du personnel municipal qui permet ainsi d'inscrire encore un peu plus notre commune dans la transition écologique. Merci et félicitations à eux !

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

**“La Madeleine que nous aimons”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Lors du conseil du 12 octobre 2020, la majorité a voté la réduction des subventions aux écoles de la Madeleine, publiques comme privées. Le motif ? Le confinement du 16 mars au 10 mai et la reprise progressive de l'école entre le 11 mai et le 3 juillet. Notre groupe a voté contre cette délibération.

De quoi parle-t-on ? Ce sont 11 euros par enfant qui sont versés chaque année par la Ville pour aider les équipes pédagogiques à la mise en place de projets de sorties, de découverte, de culture. C'est ainsi une dépense de 15 219 euros que la majorité municipale a décidé de réduire à 9 124 euros, soit 40% en moins pour les écoles. Rappe-

lons que le budget de la ville est de 20 millions.

Pour quelle raison ? La COVID. C'est le principe de la double peine : non seulement l'école n'a pas pu mener son projet pédagogique à son terme mais la ville lui ampute son budget.

Comment peut-il être opportun de réduire de 40% le montant initialement prévu en cette période de crise et après un confinement qui a eu une incidence sur la sociabilisation essentielle des élèves ?

Pour faire face à une crise comme celle-ci, il est justement nécessaire, à

l'opposé, de s'adapter et de se réinventer. Les enfants ne pourront vraisemblablement pas aller « hors les murs » pour une classe verte, un cinéma, un musée. Faut-il les priver d'ouverture pour autant ?

Il est possible et autorisé de leur proposer des projets permettant d'amener dans leur classe, la culture, la nature, des spectacles, etc. C'est d'autant plus important que les enfants n'ont plus accès aux structures culturelles et sportives du territoire. Cette année aura également été difficile pour les apprentissages. Des projets doivent pouvoir être financés afin de les renforcer et les diversifier.

Dans le contexte actuel, les actions en direction des enfants sont essentielles pour maintenir du lien social, favoriser la citoyenneté, identifier les possibles situations de mal-être liées à la situation exceptionnelle que nous vivons et pour leur bonheur d'écolier.

Le budget des écoles ne doit donc pas devenir une variable d'ajustement budgétaire. Soutenons-le.

www.agir-avenir.org
contact@agir-avenir.org

«Agir pour l'avenir»

INFOS PRATIQUES

OÙ TROUVER LES DÉFIBRILLATEURS ?

L'accessibilité des défibrillateurs permet, sans attendre l'arrivée des secours, de délivrer le plus rapidement possible un choc électrique externe à une personne victime d'un malaise cardiaque.

La Ville est équipée de 25 défibrillateurs répartis dans la commune. Des appareils sont également embarqués dans les voitures de la police municipale.

Certains commerçants et professions libérales s'engagent en installant des défibrillateurs dans leurs locaux.

Retrouvez la liste complète des emplacements des défibrillateurs sur le site internet dans la rubrique «Santé» www.ville-lamadeleine.fr

Prévenir les intoxications AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'intoxication au monoxyde de carbone. Adoptez les bons réflexes relatifs au fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne.

Pour limiter les risques, il convient d'appliquer certains gestes :

- Vérifier et entretenir ses installations de chauffage et de production d'eau chaude avant chaque hiver par un pro-

fessionnel qualifié. Il en est de même pour les conduits de fumée.

- Chaque jour, aérer au moins dix minutes par jour son domicile
- Ne jamais boucher les entrées et sorties d'air
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appartement en continu
- Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.



TOUT SUR VOS DÉCHETS :

Le traitement des déchets relève de la Métropole Européenne de Lille.

Sur le territoire de La Madeleine :

- **les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (sauf rue Saint-Pierre).

- **les déchets non-recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (sauf rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- **les déchets diffus spécifiques** : la collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du Marché (côté rue Pompidou).

- **les encombrants** : prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775. Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine : 301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 9h à 13h.

Afin d'offrir aux métropolitains un service toujours plus adapté à leurs besoins, la MEL renforce son service de collecte des encombrants sur rendez-

vous :

> Vous avez la possibilité de choisir votre créneau parmi 12 tranches horaires, du lundi au samedi, entre 7h et 20h. Vous pouvez aussi choisir parmi des créneaux de 2h au lieu de 4h.

> Si vous habitez en appartement, rapprochez-vous de votre bailleur pour savoir si vous pouvez prendre rendez-vous individuellement.

La collecte sur rendez-vous s'est accompagnée de la mise en place d'un service de proximité : les Déchêtri mobiles. Plus d'informations sur le site : www.lillemetropole.fr

L'HIVER VIENT !

En cas de neige ou de gel, les riverains doivent procéder au déneigement du trottoir bordant leur domicile.

Cette opération doit s'effectuer jusqu'à la limite du trottoir et sans obstruer les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux. De plus, si le trottoir est verglacé, il faut en assurer le sablage ou le salage.

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Suzanne LECOINTRE, le 05/10 - Wesley MARVIN, le 16/10 - Agathe QUENNESON, le 24/10 - Alma DE WITTE, le 24/10 - Auguste MARTINACHE, le 25/10 - Diane HOCEDEZ COURTOIS, le 28/10 - Anna ROUSSEL, le 28/10 - Baba-Ciré THIAM, le 30/10.

LES MARIAGES :

Aurélie COTTEREAU et Jean-Edouard DELOBEL, le 09/10 - Marie DESPRES et Thomas MIACHON, le 09/10 - Louisa MEZDOUR et Yves HERAS, le 10/10 -

Cindy DUMAS et Sébastien URBANIAK, le 17/10 - Cécile MANOA et Antoine CONREAU, le 17/10 - Aurore LAVIGNE et Julien COMMANDÉ, le 24/10

LES DÉCÈS :

Fortuné LOUQUE, le 01/10 - Emile RICHARD, le 01/10 - Anne CALLIER, le 02/10 - Odette GUIMARD, le 04/10 - Fernand BABILOTTE, le 05/10 - Madeleine ANTOINE, le 08/10 - Christiane DYBIONA, le 09/10 - André NICOL, le 09/10 - Paul SIMON, le 09/10 - Edmond DEMARET, le 18/09 - Anne-Marie LACOMBE, le 10/10 - Roger GOSSET, le

11/10 - Geneviève MAERTEN, le 11/10 - Michel GENTE, le 17/10 - Walter BONONI, le 20/10 - Marc BOULLET, le 21/10 - Franck FINCK, le 21/10 - Robert MARIT, le 21/10 - Camille VANDENBURIE, le 23/10 - Emile DEHOCC, le 26/10 - Marie-Paul DERAÏN, le 26/10 - Jeanne VALET, le 30/10.

www.immoclef.fr

03 20 63 04 04

IMMOCLEF
accueille
du lundi
vendredi
9h à 12h
14h à 19h
samedi
9h à 12h
14h à 18h



**ESTIMATION
GRATUITE**

IMMOCLEF
La clef de votre foyer

78, rue Georges Pompidou
59110 LA MADELEINE

03.20.63.04.04
www.immoclef.fr



B

Baptiste Masschelein
de l'Atelier des Saveurs
Artisan Boulanger-Pâtissier

88 rue du Général de Gaulle - 59110 LA MADELEINE
03 20 55 11 78

<http://ateliersaveursmadeleine.com>
Rejoignez-nous sur Facebook : L'Atelier des Saveurs

ASSURANCE MALADIE
**L'Assurance
Maladie**

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Santé
publique
France

santé
famille
retraite
services

**NOUS NE SOMMES
PAS TOUS ÉGAUX
FACE AUX VIRUS.**

**CONTRE LA GRIPPE,
PROTÉGEZ-VOUS,
VACCINEZ-VOUS.**

65
ans



La grippe peut entraîner des complications graves chez les personnes les plus fragiles. Personnes âgées, personnes atteintes d'une maladie chronique, femmes enceintes... Contre la grippe, vaccinez-vous dès maintenant.

PARLEZ-EN À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

ameli.fr

Fragonard
PARFUMEUR

**PARFUMERIE
LEHEMBRE**
INSTITUT DE BEAUTÉ

L

Parfums pour soi
et pour la maison Fragonard

www.parfumerie-lehembre.fr

90, rue du Général de Gaulle • La Madeleine • 03 20 51 36 12

**Pensez à réserver votre
repas de Noël avant
le 15 décembre
2020**

Veys

TRAITEUR

Buffets froids • Cocktails dînatoires • Plateaux-repas • Réceptions

86 rue du Général de Gaulle - 59110 La Madeleine
Tél/Fax : 03 20 31 24 57

traiteur-veys@orange.fr - www.veys-traiteur.fr



C'est Noël avant l'heure chez Saint Maur Immobilier



EXCLUSIVITÉ



A deux pas de Saint Maur, découvrez ce semi plain pied
proche des commerces et du tramway

Au rez de chaussée : Salon séjour avec cuisine ouverte et véranda donnant sur le jardin.
Deux chambres, une salle de bains. A l'étage, trois belles chambres, une salle de bains.
Garage et parking double. 630 000 € FAI.

#rarissime

SAINT-MAUR 
IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - www.saintmaur-immo.fr
contact@saintmaur-immo.fr

